

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

D084/2017

DÉPARTEMENT DE L'EURE – ARRONDISSEMENT DE BERNAY

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille dix-sept, le 28 novembre à 9 heures 30 minutes, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux administratifs du pôle de Beaumesnil de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, 44 rue du Château – Beaumesnil - 27410 Mesnil en Ouche, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.

Date de convocation : 17 novembre 2017

Nombre de membres	Étaient présents : M. ROUSSELIN, M. ANTHIERENS, M. ARNAUD, Mme BINET, M. DELAMARE, M. GRIHAULT, M. MALARGE, M. MALHERBE, M. PENVEN, M. PERDRIEL, Mme VAN DEN DRIESSCHE, Mme VATINEL
En exercice : 20	
Présents : 12	
Votants : 13	Étaient absents : Mme BLOTIERRE, M. DU MESNIL ADELEE, Mme ERARD, Mme GOETHEYN, M. KAREB, M. PALADE, Mme TERRASSE, Mme VANDERHOEVEN

Pouvoirs : M. KAREB a donné pouvoir à M. GRIHAULT

Secrétaire de séance : Mme BINET

Objet : Approbation de conventions dans le cadre de la réalisation de prestations de service avec la commune de Serquigny

PJ : 3 Conventions

Vu l'arrêté préfectoral n°DRCL/BCLI/2016-93 portant création de la communauté de communes « Intercom Bernay Terres de Normandie » issue de la fusion des communautés de communes de Broglie, de Bernay et des environs, de l'Intercom du Pays Brionnais, du canton de Beaumesnil et de l'Intercom Risle et Charentonne,

Vu les dispositions de la Loi NOTRe renforçant le rôle du C.I.A.S. en faveur de la reconnaissance de l'action sociale d'intérêt communautaire,

Et, considérant la nécessité de souscrire des conventions de prestations de service avec la commune de Serquigny dans le cadre de l'organisation des services enfance jeunesse (Accueils de Loisirs, Relais Parents Assistantes Maternelles, Pôles Adolescents...)

Monsieur le Président soumet à l'approbation de l'assemblée les conventions de prestations de service ci-après :

- Restauration
- Entretien des locaux
- Médiathèque

Après avoir ouï et délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

- ↳ Approuve les conventions proposées pour la réalisation de prestations de service avec la commune de Serquigny dans le cadre de l'organisation des services enfance jeunesse du C.I.A.S.
- ↳ Autorise Monsieur le Président à les signer ainsi que toutes pièces nécessaires à leur exécution.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200003770-20171128-17D084-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2017